

NOM, Prénom :

Classe :

Fiche de Révision d'Education Civique 5^{ème} (3^{ème} Trimestre).

A/ Questionnaire à compléter :

1) Comment s'appelle notre pays ?

2) Quelles sont les couleurs de notre *drapeau* ?

3) Que représentent ces couleurs ?

4) Comment s'appelle *l'hymne national* de notre pays ?

5) De quelle époque datent ces symboles (drapeau et hymne) ?

6) Quelle est la *devise* de notre pays ?

7) Quelle est la date de la *fête nationale* française ?

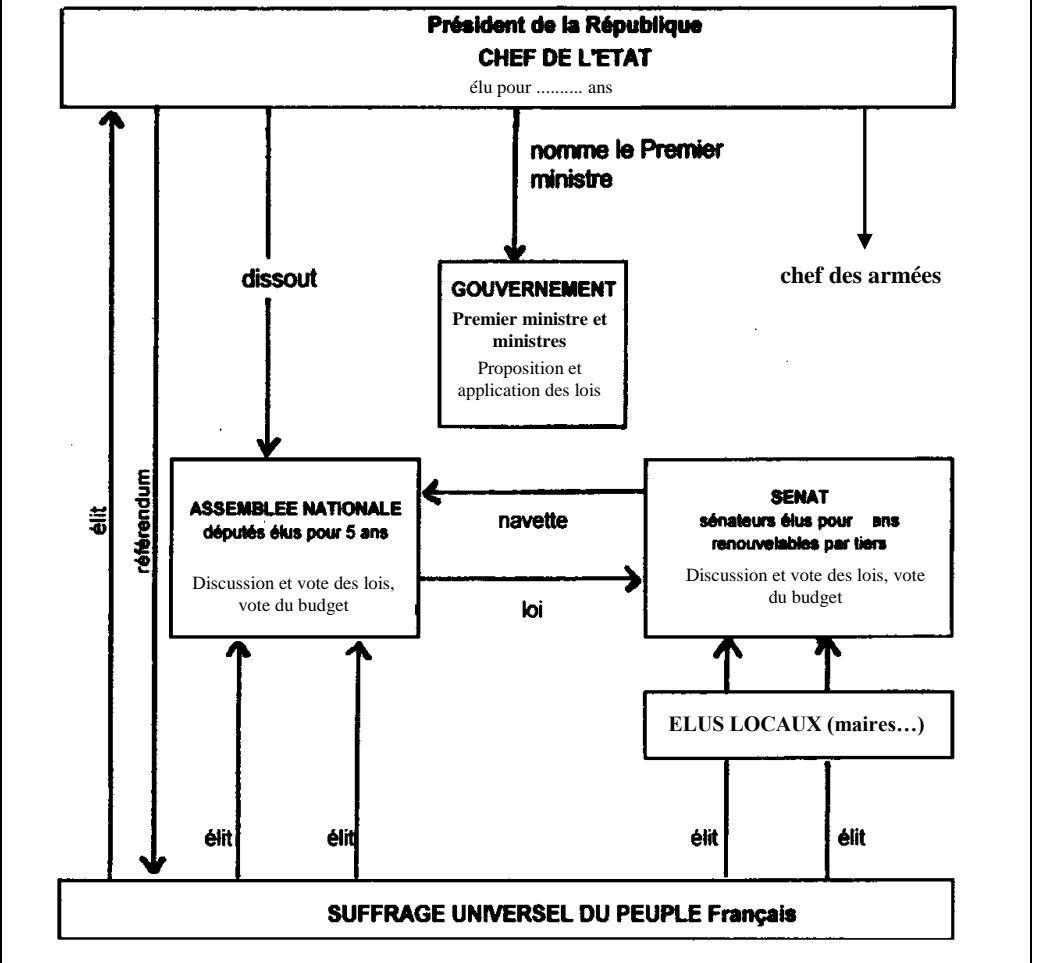
8) Pourquoi cette date a-t-elle été choisie ?

9) Pourquoi peut-on dire que la France est une *République* ?

10) Pourquoi peut-on dire que la France est une *démocratie* ?

B/ Les Institutions de la Vème République :

Document n°1 : Schéma de fonctionnement de la V^{ème} République, d'après la Constitution de 1958.



1. Par qui est élu le Président de la République ? Pour combien de temps ?
2. Quelles sont les deux assemblées qui forment le Parlement ?
3. Quel est le rôle principal du Parlement ?
4. Comment s'appellent les membres de l'Assemblée nationale ? Comment sont-ils désignés ?
5. Citez trois pouvoirs du Président de la République.
6. Qu'est-ce que le "gouvernement" ? Quels sont ses pouvoirs ? Comment ses membres sont-ils désignés ?

C/ Les élections, les moments-clés de la démocratie :

Voir Fiche de Révision 1^{er} trimestre + www.sebbarthe.com

D/ L'Egalité, une valeur fondamentale (définitions à apprendre) :

Voir Fiche de Révision 2^{ème} trimestre + www.sebbarthe.com

E/ Les Lois, les règles essentielles de la démocratie :

. Dans une démocratie, les lois sont essentielles car elles permettent d'accorder à chaque citoyen la même part de liberté (égalité des droits) et de la protéger sans avoir recours à la violence (porter plainte, police...).

. En France, les lois sont proposées par le Gouvernement (*ministres*), elles sont ensuite discutées, modifiées et votées par le Parlement (*députés et sénateurs*) puis elles sont appliquées par le Gouvernement (*ministres*). Une fois appliquées, elles sont ensuite vérifiées et, si besoin, sanctionnées par des magistrats indépendants (*juges*).

. En cas de désaccord entre les deux assemblées du Parlement (*Assemblée Nationale et Sénat*), le texte d'une loi peut faire la navette (passer d'une assemblée à l'autre) et être largement modifié : cela peut prendre plusieurs semaines de discussions. Le Gouvernement ne peut pas appliquer une loi qui n'a pas été votée par le Parlement.

. Pour que la démocratie fonctionne, il y a une séparation nette entre trois pouvoirs : le pouvoir législatif (*faire les lois, Parlement*), le pouvoir exécutif (*appliquer les lois, Gouvernement*) et le pouvoir judiciaire (*faire respecter les lois, magistrats*).

. Le fonctionnement d'un pays est inscrit dans une Constitution : c'est une loi supérieure qui fixe la répartition des pouvoirs. Pour la Vème République française, la Constitution date de 1958.

. La Constitution est très difficile à modifier : pour le faire, le Président de la République doit obtenir l'accord des deux assemblées du Parlement (majorité des 3/5) ou par référendum (suffrage universel).

. Lorsqu'une loi est votée, elle est vérifiée par le Conseil Constitutionnel (9 membres) pour qu'elle soit conforme aux règles de la Constitution (une loi française ne peut pas être anticonstitutionnelle).

. Le Président de la République est le « garant de la Constitution » : il veille à ce que toutes ses règles soient respectées.